

EVALUATION DES CONNAISSANCES : Vrai ou Faux ?

MIGRANTS

- 1/ La prévalence du VHB (Virus de l'Hépatite B) chez les migrants est 8 fois plus importante que dans la population générale
- 2/ Un réfugié peut être un demandeur d'asile
- 3/ Le dublinage permet aux personnes migrantes de faire leur demande d'asile dans n'importe quel pays quel que soit leur pays d'arrivée dans l'Union Européenne.
- 4/ Il est possible de faire une demande de titre de séjour « vie privée vie familiale » pour motif de conflit géopolitique.
- 5/ La loi COLLOMB 2018 diminue le délai de demande d'asile de 120 à 90 jours et diminue le recours de 1 mois à 15 jours.
- 6/ L'OFII est l'Office Français de l'Immigration et l'Intégration
- 7/ Il est possible de faire une demande de titre de séjour pour quelque motif que ce soit (sauf si circonstances nouvelles) si la personne a été déboutée de la demande d'asile
- 8/ 80% des nouvelles découvertes de séropositivité au VIH concernent les populations migrantes

Prise en charge et ETP des adolescents

- 1/ Selon l'OMS, l'ETP consiste à aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique

Prise en charge des PDV

- 1/ Un patient en RDS (Rupture de soins) est un patient forcément PDV (Perdu de Vue)

La santé sexuelle dans les COREVIH et le rôle des TECs

- 1/ Les missions suivantes font partie des missions des COREVIH :
 - Favoriser la coordination de la recherche clinique dans le domaine du VIH et des IST
 - Favoriser la mise en place d'un programme d'ETP régional dans le domaine de la santé sexuelle
 - Procéder au recueil et à l'analyse des données médico-épidémiologiques
 - Concourir à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales et régionales de lutte contre les IST et VIH dans le domaine de la santé sexuelle
 - Etablir et mettre en œuvre un rapport annuel d'activité

GTN

- 1/ Le GTN (Groupe Technique National des COREVIH) devient le GINC (Groupe d'Intervention National des COREVIH)

PREP

- 1/ L'étude IPERGAY a permis de montrer une réduction du risque d'acquisition du VIH de 96%
- 2/ En France, le TRUVADA a obtenu son AMM en mars 2017 en prévention du VIH
- 3/ Si le schéma de prise est à la demande, deux comprimés doivent être pris entre 24h et 2h précédant l'acte sexuel, puis un comprimé 24h et un autre 48h après la première prise
- 4/ Après l'initiation de la PREP, la première consultation de suivi doit avoir lieu à 1 mois
- 5 / Les consultations de suivi doivent avoir lieu tous les 6 mois
- 6/ Le suivi de la PREP peut se faire en ville avec une consultation annuelle hospitalière recommandée
- 7/ Environ 500 initiations PREP ont eu lieu en 2017 en Ile-De-France
- 8/ L'objectif principal de l'essai PREVENIR est la contribution à la réduction du nombre de nouvelles infections par le VIH en Ile-De-France (IDF) en favorisant l'accès à la PREP

Présentation des réseaux de surveillance des IST

- 1/ RESIST est un réseau de surveillance des IST à partir des laboratoires d'analyses médicales
- 2/ RESIST est un réseau de surveillance des IST : syphilis, gonococcies et chlamydia
- 3/ Il existe 25 maladies à déclaration obligatoire
- 4/ Les HSH de moins de 26 ans sont concernés par les recommandations actuelles de la vaccination HPV (Papilloma Virus)

Actualités sur l'hépatite A

- 1/ La transmission du VHA (Virus de l'Hépatite A) se fait uniquement par voie oro-fécale, de façon directe ou indirecte
- 2/ L'hépatite A est une maladie à déclaration obligatoire depuis 2005
- 3/ La vaccination est l'unique moyen de prévention contre l'hépatite A

Actualités sur le VIH

- 1/ Les HSH, UDI et personnes originaires des pays ou régions de forte prévalence VIH doivent être dépistés tous les 3 mois selon les recommandations 2017 du Rapport Morlat relatives au dépistage
- 2/ Si la personne source est séropositive pour le VIH avec une CV < 50 copies/mL, le TPE (Traitement Post-Exposition) est recommandé
- 3/ Le suivi biologique des AES se fait à J0, S6 et S12
- 4/ Selon les recommandations du rapport Morlat, les PVVIH avec CD4 ≤ 200/mm³ doivent être suivies tous les 3 mois
- 5/ Les traitements ZERIT et VIDEX, utilisés contre le VIH, ne sont plus commercialisés depuis 2010